

DEPARTEMENT
DE
L'EURE

**Regroupement pédagogique
Saint Siméon - Selles**

27500 SELLES

Tél. 02.32.42.90.27

SELLES

Le 4 juillet 2017

OBJET : Temps d'Activités Périscolaires

Madame, Monsieur,

Après concertation entre les différentes communes ayant transféré la compétence scolaire à la communauté de communes Pont Audemer-Val de Risle, il a été décidé de **prolonger les activités périscolaires pour l'année 2017 / 2018 sous réserve de validation par l'académie.**

Pourquoi cette décision : Tout d'abord, notre conseil de parents d'élèves a souhaité à l'unanimité poursuivre la semaine de 4,5 jours. Il nous est apparu raisonnable de se donner une année de réflexion et vous laisser le temps de vous réorganiser si nous devons arrêter en juin 2018. Enfin 9 communes étaient pour et 3 contre (Difficultés pour trouver des animateurs).

Pour la rentrée de septembre, les jours et horaires de classe ainsi que les horaires des activités périscolaires ne changent pas.

Pour le mercredi après-midi, vos enfants (Saint Siméon comme Selles) pourront être accueillis au centre de loisirs (Le Clos Normand) de la CdC à Pont Audemer. Le service de car pour les y amener sera assuré pour les plus de 6 ans (Sans accompagnateur).

Espérant répondre à vos attentes et toujours à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Gérard PLATEL